

LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DE FONTENAY-LES-BRIIS



www.mairie-fontenay-les-briis.fr



**3****Le Mot du Maire****4****Municipalité**

- Information Brèves de Fontenay
- Environnement
- Littérature
- Travaux 2016
- Sécurité
- Médiathèque
- Syndicat de l'Orge
- Office du Tourisme
- Caisse des Ecoles
- Ecole Georges Dortet
- Patrimoine
- CCAS
- Etat Civil 2016
- Théâtre de Bligny
- Solidarité

21**Associations**

- Balade des Arts Ludiques
- M.J.C. La Grange
- Hockey Club du Trèfle
- Club Omnisport de Fontenay
- US Fontenayoise
- Jardiniers de l'Essonne

31**Agenda****32****Infos Pratiques**

Directeur de la publication :
Léopold LE COMPAGNON

Composition :
Mairie de Fontenay les Briis

Impression :
CCPL

N° ISSN en cours

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2017



Léopold LE COMPAGNON
Maire de Fontenay-Lès-Briis
Vice Président de la CCPL

Le Conseil Municipal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Merci à Dany Boyer notre Conseillère Départementale, d'être présente à nos côtés, Merci à mes amis Maires de communes voisines. Je reconnais Emmanuel Dassa nouveau Maire de Briis sous Forges, Alain Artoré Maire de Courson-Monteloup, Bernard Jacquemard Maire de Gometz la Ville, Yvan Lubraneski Maire des Molières, Serge Zumello Maire de St Maurice Montcouronne, Marie Chabrier Maire de Forges les Bains, Alain Vigot Maire de Boullay les Troux, Serge Caro Maire de Pecqueuse, Je remercie pour leur présence, les enseignantes de notre école Georges Dortet, les représentants de la Brigade de gendarmerie de Limours, l'Adjudant-Chef Maurier des Sapeurs-pompiers de Limours, Madame

Da Costa notre Perceptrice-trésorière de la Mairie de Limours, Monsieur Alain Desouter Président de la Régie eau Ouest Essonne m'a fait savoir qu'il était au fond de son lit, Mesdames et Messieurs les représentants du Syndicat de l'Orge, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises qui travaillent sur le territoire. Merci aussi à nos nouveaux habitants, plus nombreux cette année que d'habitude. Nous leur réservons d'ailleurs la matinée du 9 septembre, jour du Forum des associations, pour leur présenter en mairie, notre commune, et nous terminerons notre présentation au Forum des Associations pour qu'ils rencontrent les forces vives de Fontenay.

La cérémonie des vœux est l'occasion pour les élus, de présenter un bilan de l'année écoulée, suivi des prévisions de ce que devrait être, sur le plan communal, la nouvelle année.

La poursuite des diminutions des dotations de l'Etat que nous subissons maintenant depuis 2014, ne nous permet plus d'investir chaque année des montants très importants. Ainsi, en 2016, nous aurons investi 370 000 € sans recours à l'emprunt. En 2017, une nouvelle diminution de ces dotations, va venir s'ajouter aux précédentes, pour représenter une perte annuelle de 34% par rapport à 2013 représentant un montant de 78 000 €. Nous poursuivons donc nos efforts pour diminuer nos dépenses de fonctionnement. Nous traquons les dépenses inutiles, les achats dispendieux, pour parvenir malgré tout à réaliser un minimum d'opérations nécessaires à la vie de notre village. C'est ce nécessaire équilibre qui nous permet de survivre, sans espérer naïvement que nous retrouvons un jour la situation antérieure. Malgré cela, nous écartons toute augmentation de nos taux d'imposition.

◆ Les opérations de 2016 réalisées, les Fontenaysiens les connaissent. Je me limiterai donc à celles qui ont pris du retard et qui se terminent en ce tout début d'année :

La plantation des 53 Marronniers que nous avons été contraints d'abattre en 2016 pour des raisons de sécurité vient de s'achever. Notre allée des Marronniers conserve donc son nom, même s'il faudra attendre quelques années pour que les jeunes sujets plantés, redonnent à cette voie sa beauté d'antan. La variété plantée est à fleurs rouges et présente deux avantages : moins de marrons qui tombent sur les véhicules à l'automne, et bien entendu, résistance à la mineuse du marronnier.

◆ La sécurisation de la rue de Bligny qui a pris du retard, et pour laquelle les offres des entreprises viennent de nous parvenir. Ces travaux devraient débuter au printemps, et prendre en compte la totalité de la rue.



◆ La rénovation du lavoir du Bourg que nous avons scindée en 2 parties. La première partie qui concernait la charpente et la couverture est en cours de finition. La seconde phase qui concernera la reprise des sols et de l'étanchéité des trois bassins fera l'objet d'une nouvelle demande de subvention au PNR en cours d'année.

◆ L'installation et la mise en service de 3 caissons informatiques comprenant chacun 12 tablettes numériques, pour les élèves de notre école

En 2017, nous sommes officiellement, selon l'INSEE, 1994 habitants à Fontenay.

Parmi les nouvelles opérations nous avons programmé :

◆ Un réseau de vidéosurveillance qui sera installé aux Marronniers. Ce dossier fait l'objet d'une aide de la Région. Il est porté par la CCPL qui regroupe ainsi les besoins des communes qui en ont fait la demande.

◆ La réalisation d'un nouveau parking à l'école, devenu nécessaire suite aux contraintes « Vigipirate terrorisme ». Ce parking doit permettre aux parents qui emmènent leurs enfants en voiture, d'accéder à pied, à partir de ce nouveau parking, directement dans la cour de récréation, sans stationner devant l'école.

◆ La sécurisation, en cohérence avec nos amis de Bruyères le Châtel, de la traversée du hameau d'Arpenty,

◆ La mise en place d'un panneau d'informations municipales à Bel Air, afin de mieux informer nos concitoyens.

Nous poursuivons les actions engagées depuis plusieurs années en ce qui concerne les économies d'énergies. Dans ce cadre, nous prévoyons de remplacer la totalité des fenêtres des deux appartements situés au-dessus de l'école. Toujours à l'école, nous rénoverons entièrement 2 classes, « du sol au plafond » en remplaçant les éclairages actuels par des LED, et en effectuant leur isolation thermique par l'extérieur. Nous débuterons une première tranche d'isolation de la toiture de la mairie.

Pour ce qui touche à notre environnement, nous avons acquis en 2016 une parcelle d'un hectare à Quincampoix classée en Espace Naturel Sensible. Elle fait l'objet d'une étude d'aménagement par le PNR, et deviendra une zone humide à proximité immédiate de notre école, propice à des activités pédagogiques sur l'environnement. Nous poursuivons avec le PNR notre réflexion sur le sujet.

Nous terminerons une étude importante pour les

Fontenaysiens ; il s'agit de l'étude du Centre Bourg menée par le collectif « Approches » avec l'aide du PNR. Plusieurs réunions sont encore à venir, avant que des propositions concrètes puissent être exposées. Cette étude devrait être finalisée pour l'été prochain. Elle concerne, je le rappelle une démarche de revitalisation du cœur du Bourg, en concertation et participation des habitants et des propriétaires concernés.

En parallèle, nous lancerons une réflexion sur l'aménagement par tranches de la grange (ex-grange des services techniques), dont nous souhaitons à terme, qu'elle soit un centre d'expositions, de conférences, et de foires annuelles.

Dans le domaine de l'assainissement, nos hameaux du Sud sont en train de passer du Moyen-Age au 21ème siècle. Les travaux sur le hameau d'Arpenty seront terminés cet été. Ceux de la Galloterie, la Charmoise, et La Roncière se terminent actuellement. Les premiers abonnés ont été raccordés à la STation d'EPuration de la Charmoise. Cela faisait 30 ans que nous parlions de réseau collectif, et depuis notre adhésion au Syndicat de l'Orge, tout s'est accéléré puisque non seulement les hameaux du Sud en fin 2017 seront tous assainis, mais cette année vont débuter les travaux relatifs au remplacement de la STEP du Bourg devenue obsolète, par une 5000 Eq/habitant pour un montant de 2.5 millions d'euros. Nous serons ainsi les derniers à avoir pu profiter des subventions de l'Agence de Bassin Seine Normandie, de la Région et du Département. Je voudrais en profiter pour remercier le Président du Syndicat de l'Orge François Cholley, et toute son équipe pour l'excellent travail effectué au profit de nos Communes. C'est un syndicat où règnent compétence et professionnalisme, ce qui paraît normal, mais chose plus rare, goût du travail bien fait, et recherche de la satisfaction de l'abonné, ce qui est moins courant.

Je ne voudrai pas terminer sans vous dire un mot de deux sujets qui nécessitent une information annuelle. Il s'agit d'Internet, et de la déviation de Bel Air.

Pour ce qui concerne internet, je dois vous rappeler que nous avons été dans les premières communes à profiter en 2016 d'une montée en débit. Cette opération a eu lieu au printemps dernier et a profité aux hameaux de Bel Air, Soucy, et Quincampoix. Elle a consisté à remplacer le câble métallique reliant Briis à Bel Air par une fibre optique, gommant ainsi l'affaiblissement entre nos deux villages. Cette opération a été menée par la CCPL en lien avec

le Département. Il s'agit là du premier volet d'une opération plus ambitieuse, qui doit nous amener en 2020 à la fibre chez l'abonné sur la totalité de la Commune. La CCPL consacrera donc 2.5 Millions d'€ au numérique en 5 ans.

Pour ce qui est de la déviation de Bel Air, nos derniers espoirs sont portés là aussi par la CCPL dans le cadre d'un nouveau contrat : il s'agit du contrat de ruralité. La seconde phase du Parc d'Activités de Bel Air, vous le savez, ne peut en effet s'ouvrir, sans sa desserte par cette déviation. Ce dossier est en préparation, et je ne manquerai pas de vous tenir informé de son évolution.

En janvier 2016, nous avons coupé l'éclairage public entre minuit et 6 heures le matin. Comme pour les autres communes qui ont mis en place ce dispositif, les données fournies par la brigade de Limours ne font pas état d'accroissement du nombre des cambriolages ou d'accidents de circulation.

Dans le domaine de la sécurité, je dois vous dire que j'ai signé en fin d'année 2016, avec la Préfecture et la Gendarmerie, le dispositif de participation citoyenne. La dernière réunion publique effectuée a permis d'identifier 12 personnes qui se sont portées volontaires pour effectuer ce travail de sécurisation de nos hameaux, en lien avec leur Maire et un référent Gendarmerie. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans le courant de l'année. Dans le domaine de la solidarité en direction des plus jeunes et des plus anciens, je dois remercier les membres de la Caisse des Ecoles, et du Centre Communal d'Action Sociale, élus et bénévoles, pour le travail qu'ils effectuent au quotidien. Ils n'ont de cesse d'imaginer de nouvelles actions pour financer les sorties de nos jeunes, ou de nos aînés. Je les remercie du fond du cœur pour leur engagement, et l'efficacité des actions qu'ils développent tout au long de l'année.

Je ne peux terminer cette cérémonie des vœux,

sans remercier les personnels communaux pour l'excellent travail effectué au service de nos concitoyens :

- ◆ Les services techniques qui viennent d'être dotés d'un tracteur neuf, équipé, maniable, qui va leur permettre d'être encore plus efficaces,
- ◆ Les services scolaires et périscolaires,
- ◆ Le secrétariat de Mairie avec son pôle état civil surdimensionné pour une commune comme la nôtre (450 décès par an environ à Bligny qu'il nous faut gérer),
- ◆ Notre policier municipal

Je les remercie tous pour le travail effectué, toujours dans la bonne humeur, et le souci de répondre efficacement à la demande de nos concitoyens.

Un dernier remerciement à toute l'équipe municipale avec qui je partage nombre de mes soucis, mais aussi de mes joies. Je les sens toujours très motivés, ambitieux pour leur commune, souvent déçus que nous n'avancions pas plus vite dans nos projets. Un grand merci à eux-mêmes, mais aussi à leur famille, pour le temps qu'ils consacrent aux Fontenaysiens.

Mesdames, Messieurs, chers amis, les membres du Conseil Municipal, et moi-même, vous souhaitons une très belle année 2017, faite de pleins de plaisirs authentiques, partagés avec ceux que vous aimez. Nous vous souhaitons pour cette nouvelle année un excellent Président de la République, attentif à nos problèmes, qui saura nous faire rêver, nous rassembler, et surtout nous ramener vers le plein emploi. Je suggère à toutes et à tous, le moment venu d'aller voter, et vous souhaite donc de faire le bon choix lorsque vous serez dans l'isoloir, pour que ce souhait se réalise.

Santé et prospérité à tous




Abonnez vous!

Entre deux LETTRE DE FONTENAY, et pour rester informé de toute l'actualité de la commune, abonnez-vous dès aujourd'hui aux

BREVES DE FONTENAY
le bulletin numérique.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique "BREVES DE FONTENAY" et cliquez sur le lien d'abonnement. Vous pouvez également lire les dernières éditions en ligne.

Le nettoyage de Printemps et le troc-aux-plantés

Par Jean Pierre Long, Adjoint au maire en charge de l'environnement



Opération commencée avec le Conseil Général de l'Essonne (appelé aujourd'hui Conseil Départemental), poursuivie avec le PNR de la Vallée de Chevreuse depuis que nous l'avons intégré en 2012, cette année encore, la commune souhaite participer au nettoyage de Printemps.

Pour cela elle désire mobiliser les troupes : le rassemblement est prévu le samedi **25 mars en Mairie dès 8h30** pour un petit-déjeuner pris collectivement. Après passation des consignes (parcours et sécurité), les groupes auront la mission d'arpenter les sentiers et les abords des routes les plus fréquentés. L'objectif étant de supprimer au sol ce que l'œil ne peut supporter : le papier, le plastique, les canettes, le verre ...

Des sacs poubelles seront distribués avec des gants et des gilets jaunes pour vous sécuriser. En aucun cas les objets lourds identifiés ne devront être pris. Une croix tracée sur la carte du parcours permettra à

l'équipe des Services Techniques de récupérer l'intrus dans le paysage.

De retour en mairie, la commune vous conviera à partager le verre de l'amitié. Et c'est avec plaisir que nous vous attendrons au repas pris sous abri dans la cour de la Mairie.

Viendra ensuite à partir de 14h le troc-aux-plantés, toujours dans la cour de la Mairie. Cette manifestation permettra à toute personne d'échanger des végétaux. Ce sont des rencontres riches d'échanges et de partages entre jardiniers

« Echanger, récupérer sans rien déboursier »

Vous pourrez apporter des boutures, des stocks de graines diverses, des rhizomes, des semis variés,



Un écrivain parmi nous !

Par Léopold Le Compagnon, Maire

En octobre 2014, puis en octobre 2015, Monsieur Jacques ANNABI-PERDRIAU, habitant de notre village, et écrivain, a publié aux « Editions du Net », deux ouvrages très différents, mais qui ont un point commun, les tribulations de l'homme face à son destin, et aux difficultés de la vie.

Né en 1935, Monsieur Jacques Annabi habite Fontenay-lès-Briis depuis 1975. Père de trois enfants, représentant de commerce, puis PDG de société, il a été conseiller municipal de 1983 à 1989.



Le premier ouvrage est un roman « Un car pour Zada » qui raconte l'itinéraire d'un homme, Louis, qui, de Paris aux confins du sud Tunisien, au risque de sa vie, va aider Hamadi, parti pour quarante jours dans le désert. Un car pour Zada, entre Orient et Occident, le voyage initiatique de Louis, de retour au désert.

Le second ouvrage est un recueil de poèmes dont le titre exprime toute la souffrance humaine. Il est précédé d'une trentaine de pages où l'auteur décrit sa vie de vendeur, dans une période marquée par une errance philosophique et mentale.

Ces deux ouvrages sont en vente aux Editions du Net.

Un exemplaire de chaque ouvrage est bien entendu disponible dans notre Médiathèque.





LA REPLANTATION DES MARRONNIERS

Par Jean Pierre Long, Adjoint au maire en charge de l'environnement



Voici ce que j'écrivais dans les Brèves : « Avec regret et nostalgie, ils ont été abattus mais pour renaître dans un programme de replantation »

Février 2016, pendant les vacances scolaires la commune procédait à l'abattage de 56 marronniers à fleurs rouges qui accusaient tous des signes de vieillissement et présentaient un risque majeur pour la circulation des piétons se rendant aux commerces de Bel Air ou aux voitures circulant sur la RD 3.



Aujourd'hui les marronniers à fleurs rouges (*Aesculus x carnea briotti*) au port moins volumineux que ceux à fleurs blanches, produisant moins de marrons et moins sensibles à la maladie de la mineuse du marronnier, ont été replantés.

Le coût de replantation de ces 56 marronniers est de 35 000 € avec une aide financière du PNR de 15 000 € qui a été associée au projet.

Lorsqu'ils auront forci, ces 70 arbres établiront, dans quelques décennies, l'image identitaire de Fontenay recréant cet alignement remarquable dont nous avons hérité.

Le verger pédagogique de collection de Verville

Par Jean Pierre Long, Adjoint au maire en charge de l'environnement



Verger composé de fruitiers à pépins d'origine ancienne (pommiers, poiriers, néfliers et cognassiers) il fut planté en mars 2013 avec les élèves de l'école primaire de Fontenay (classes de CP et de CE1) sous la tutelle du PNR et sous la houlette de l'Association des Croqueurs de Pommes et de la présence active d'une vingtaine de Fontenaysiens.

En novembre 2016, le verger s'est enrichi de 8 nouveaux arbres, ce qui n'autorise plus de plantations nouvelles pour les années futures (sauf remplacement). Nous avons aujourd'hui 30 arbres de hautes ou moyennes tiges, avec en limite de clôture une haie mellifère autorisant l'implantation d'une ruche. L'espace est naturellement entretenu par la présence au printemps et en automne de

chèvres ou moutons qui se délectent de cette herbe totalement bio.

Malheureusement, les récoltes promises se font attendre. Tous les arbres n'ont pas encore suffisamment fructifié. Mais nous gardons toujours en mémoire notre souhait d'organiser la Fête de la Pomme » : c'est pour cela que nous avons encore planté cette année sur 2 espaces communaux 10 pommiers : sur la voie d'accès au bâtiment des Marronniers et devant le cimetière.

Le gadage servant à écraser les pommes, déjà installé, et le pressoir, restauré et remis, attendent que la fructification soit suffisante pour devenir opérationnels.

On en reparlera plus tard.



TRAVAUX: Bilans 2016 en images

ACCESSIBILITE PMR

Mise en oeuvre de rampe et réaménagement de chemin



Coût 31 353€
Sub. CCPL
24 600€

Cour arriere mairie

Démontage des préfabriqués
Coût 9 800€



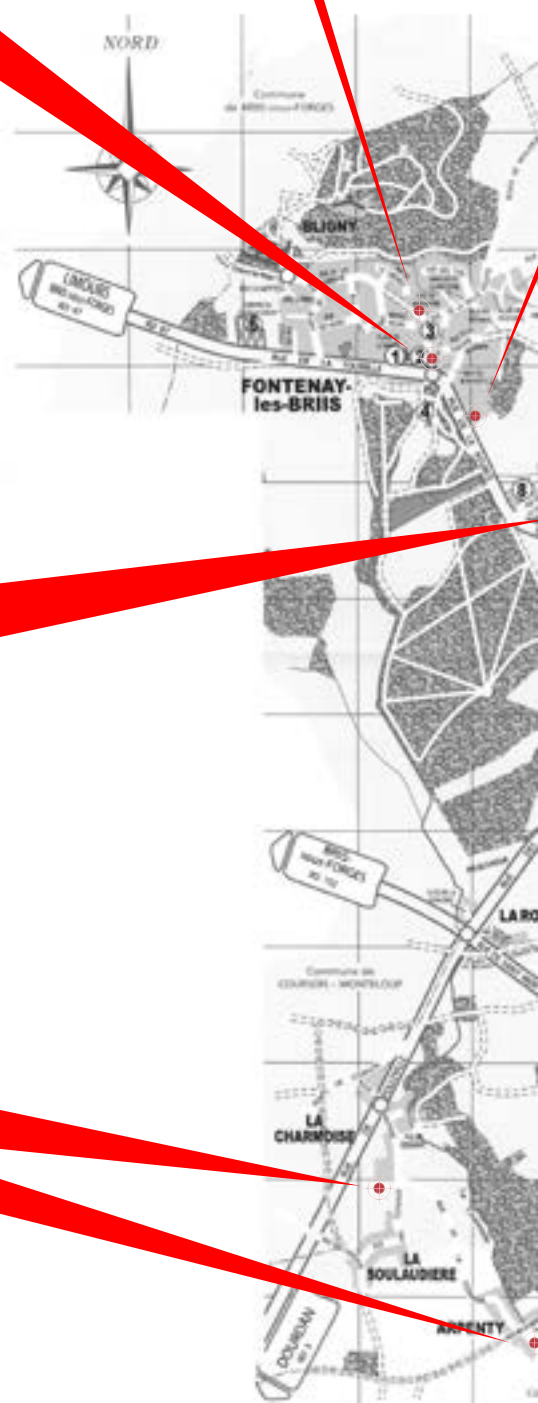
Chemin des Lavandières

Elargissement et réfection chemin piéton

Coût (dont achat de terrain) 40 931€
Sub CCPL 25 768€



STATION EPURATION Charmoise et Arpenty Travaux d'assainissement



RENOVATION LAVOIR

1ère Phase

Coût 47 520€
Sub PNR 23 000€



ADSL HAUT DEBIT FIBRE

Installation armoire relais carrefour de Bel Air
Financement CCPL



ACCES COMMERCES

Chemin piéton sécurisé, éclairage, parking

Coût 5 853€



Installation aire de jeux

Vallée Violette, Plateau, Marronniers

Coût 31 393€
Sub parlementaire Mme Claire Lise CAMPION 10 000€





PARTICIPATION CITOYENNE

Par Léopold Le Compagnon, Maire



et sécurité publique

Le 22 octobre 2016, avec Madame CHEVALIER Préfète de l'Essonne, et le Commandant du groupement de Gendarmerie départementale de l'Essonne, Jean-Marc MICHELET, la Commune a signé le protocole de participation citoyenne qui doit permettre de lutter contre les phénomènes de délinquance, et apporter un peu plus de sécurité dans notre village.

Pour faire suite à une première présentation au Conseil Municipal en début d'année, puis à une réunion publique aux Marronniers, le 30 septembre dernier à laquelle a participé une trentaine d'habitants, nous avons finalisé la démarche de participation citoyenne consistant à sensibiliser nos concitoyens, en les associant à la protection de leur environnement.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage, structuré autour d'habitants-relais d'une même rue ou d'un même hameau, ce dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ce dispositif ne se substitue pas à l'action de la Gendarmerie.

La Gendarmerie de Limours compte 25 militaires, qui sont mobilisés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ils représentent 1 gendarme pour 885 habitants, et doivent assurer la police judiciaire (70% de leur mission), la police de la route, et la police administrative.

De nouvelles formes de délinquance voient le jour, avec les nouveaux dangers d'Internet, ce qui ne contribue pas à faciliter leur tâche. C'est pour cette raison que la participation citoyenne prend toute son importance.

Les habitants relais transmettent au coordonnateur désigné par le Maire, à la police municipale, et au référent gendarmerie, toutes les informations qu'ils estiment devoir porter à la connaissance de leurs interlocuteurs, sous réserve qu'elles respectent les droits fondamentaux individuels, et ne revêtent aucun caractère politique, syndical ou religieux.

En retour, le Maire est informé par la gendarmerie, des mesures prises, et de l'état statistique des faits de délinquance de proximité constatés sur sa commune. Une procédure de transmission de l'information par sms ou email, est utilisée pour toutes ces transmissions d'information.

Actuellement, une quinzaine de Fontenaysiens ont donné leur accord pour participer à la mise en œuvre de cette participation citoyenne. Une réunion va être programmée très prochainement pour une mise en place opérationnelle avant la fin du mois de janvier. Un panneau de signalisation spécifique va être placé aux entrées de ville, afin d'informer les délinquants potentiels.

Les personnes intéressées par ce dispositif, peuvent prendre contact avec le secrétariat de mairie.



ENVIRONNEMENT



Par Graziella Marchand, Adjointe au maire en charge des affaires scolaire « À la poursuite de Goutedo » invite les enfants dès 7 ans à développer leurs connaissances sur le thème de l'eau, de manière ludique ! En compagnie de la mascotte Goutedo, les joueurs petits et grands découvrent les secrets de l'eau dans la vallée de l'Orge : le cycle naturel de l'eau, le cycle de l'eau domestique, la lutte contre les inondations et la pollution, la biodiversité ainsi que l'eau dans le monde. Un jeu pour s'amuser en famille, tout en prenant conscience de la nécessité de préserver « l'or bleu » !

Pour que le jeu soit accessible et amusant à tout âge : les joueurs peuvent remporter des jokers qui les aideront en cas de difficulté, et la partie peut être adaptée en durée et en difficulté !

Le but du jeu : être le premier à obtenir 6 jetons Goutedo de couleur différente, correspondant aux 6 thématiques du jeu ! Pour y parvenir, les joueurs répondent à des questions de connaissances et relèvent des défis : mime, dessin ou jeu oral... Tous leurs talents sont mis à contribution !

Ce jeu a été développé par le Syndicat de l'Orge. La commune de Fontenay en a acheté vingt pour les enfants de l'école afin de les sensibiliser sur le sujet.

Où l'acheter ? : Créé par le Syndicat de l'Orge, ce jeu familial est disponible dès maintenant au prix de 14,90 €, directement auprès du Syndicat de l'Orge au 01 69 12 15 40 ou sur le site www.syndicatdelorge.fr

La médiathèque : Quelques chiffres

Nous profitons de ce début d'année pour vous rappeler que la médiathèque de Fontenay c'est : 7500 livres, 800 DVD, 400 Cd et une vingtaine d'abonnements à différentes revues, enrichis des prêts de la bibliothèque départementale.

Lege Reggiani

Pour l'année 2016, nous avons effectué environ 7000 prêts pour 370 adhérents actifs, soit 18,5 % de la population (la moyenne nationale est à 13%).

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les Fontenaysiens.

Les horaires :

Lundi : de 16H à 19H

Mercredi : de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30

Samedi : de 10H à 12H

Les bénévoles :

Suite au départ de Régine, nous avons fait un appel aux bénévoles. Une réunion d'information et de prise de contact a eu lieu ce samedi 14 janvier.

Quelques personnes motivées se sont présentées : l'organisation et leur formation sont en cours... Ne soyez donc pas surpris si, dans les prochaines semaines, vous êtes accueillis par de nouvelles têtes !

Nos animations :

Bébés-Lecteurs

Le premier mardi de chaque mois, nous vous accueillons avec vos tout-petits, pour un moment de lecture et de partage.



Les prochaines séances auront donc lieu Les mardi 30 janvier, mardi 7 mars, mardi 4 avril à 10H

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le saviez-vous ?

La médiathèque a sa page "Facebook" : retrouvez nos infos, des suggestions de lecture ... il suffit d'aimer la page ! www.facebook.com/MediathequeFontenayLesBriis

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ...

A bientôt,

Anne-Christelle



SYNDICAT DE L'ORGE

Le Syndicat de l'Orge et les communes de Fontenay-les-Briis, de Courson-Monteloup et de Bruyères-le-Châtel ont engagé des travaux d'assainissement d'eaux usées dans les hameaux de la Vallée. Ceux-ci ont commencé, pour la phase 1 début février 2015 par le secteur de la Roncière avec Courson, de la Charmoise, de la Galotterie, et



continué, pour la phase 2, sur la Soulaudière, et quelques rues, impasses ou cours et poursuivi, pour la phase 3, sur le hameau d'Arpenty avec Bruyères. Pour les phases 1 et 2, les réseaux, boîtes de branchement, postes de relevage et station d'épuration (step) ont été réalisés. La mise en conformité des particuliers a commencé par le secteur la Roncière côté Courson. Viendront ensuite les réalisations des réseaux privés sur Fontenay en continuant par la Roncière, la Charmoise, la Galotterie et la Soulaudière.



Les eaux usées sont, à ce jour, traitées* à la station d'épuration « écologique » de la Charmoise nouvellement créée (station à filtres plantés de roseaux de 600 équivalents/habitants).

Un peu avant les vacances scolaires de février, sur le secteur d'Arpenty côté Fontenay, la mise en place du réseau collectif commencera quand celui sur Bruyères sera achevé. La rue de la Donnerie sera alors fermée à la circulation de transit ; seule la circulation des riverains sera assurée (il est

L'assainissement des hameaux de la Vallée

Par Jean Pierre Long, Adjoint au maire en charge de l'environnement



demandé de se rapprocher du conducteur des travaux pour connaître les contraintes liées à la sécurité de l'usager et du personnel travaillant). La step d'Arpenty (190 équivalents/habitants) se construit et fonctionnera suivant le même principe que celle de la Charmoise. La phase de mise en conformité des riverains ne débutera qu'à la fin de ces travaux.

Un enrobé sera ensuite déposé sur la totalité de



la rue de la Donnerie pour laquelle nous avons pensé, (avec Bruyères) sécurité (chicanes, coussins Berlinois ?...) le dossier est à l'étude. Tout nouvel abonné au service d'assainissement devra s'acquitter de la redevance d'assainissement perçue par la Régie d'eau potable (appelée Régie Eaux Ouest Essonne) pour être ensuite redistribuée en totalité au Syndicat de l'Orge.

*

Rappel :

Pour le bon fonctionnement des stations de pompage et des stations d'épuration (celles du Bourg, de la Charmoise et celle prochainement construite à Arpenty), il ne faut, en aucun cas, jeter ni les lingettes pour bébés ou pour nettoyer les WC et sols, les serviettes hygiéniques, ni les huiles et peintures dans les réseaux d'assainissement. Lingettes et serviettes doivent être éliminées dans la poubelle ; quant aux huiles et peintures elles peuvent être déposées à la déchèterie.





Programme d'activités 2017

(1er semestre)



Jeudi 23 février (après-midi) : cathédrale de Créteil (94 - transport en car)

Sous deux impressionnantes coques en bois de 22 mètres de haut - symbolisant des mains jointes en prière - l'édifice principal, sur un plan circulaire, et plus loin le clocher détaché de 40 mètres de hauteur, offrent un nouveau visage à ce quartier fort bétonné...

Dessinée par l'architecte Charles-Gustave Stoskopf, la réalisation de cette nouvelle cathédrale est due au cabinet d'architectes, Architecture-Studio.

Vendredi 17 mars (après-midi) : petit moulin des Vaux de Cernay (78 - covoiturage)

Propriété des moines de l'abbaye des Vaux-de-Cernay depuis le Moyen-âge, le petit moulin a été habité par un meunier et sa famille jusqu'en 1900. Transformé en auberge, il a certainement vu passer nombre de peintres paysagistes de l'école de Cernay. A travers la réhabilitation du Petit Moulin et de sa propriété (ouvert en juillet 2016), le Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse a eu la volonté d'offrir un nouveau pôle attractif et culturel, et également de faire vivre et revivre une histoire du site et de ses hommes.

Vendredi 13 mai : abbaye de Chaalis et parc J. J. Rousseau à Ermenonville (60 - journée complète ; transport en car) Date et programme à confirmer

L'abbaye royale de Chaalis est une ancienne abbaye cistercienne fondée en 1136 par Louis VI le Gros et confiée aux moines de l'abbaye de Pontigny. Le domaine, classé au titre des monuments historiques en 1965, contient actuellement les ruines de l'ancienne abbaye et du cloître, l'ancienne chapelle abbatiale et ses fresques de la Renaissance, une roseraie et un parc, ainsi que le musée Jacquemart-André et ses collections de peintures, sculptures et arts décoratifs installés dans le château-musée.

Le parc Jean-Jacques Rousseau, classé monument historique en 1939, doit son nom au célèbre philosophe qui y séjourna les six dernières semaines de sa vie. Il y mourut en 1778 et fut inhumé dans l'île des Peupliers. Le parc devint alors un lieu de pèlerinage littéraire, faisant oublier l'importance historique du parc en tant que premier parc à l'anglaise sur le continent.

Le château d'Ermenonville, jouxtant le parc Jean-Jacques Rousseau, a été acheté en 1991 par Les Hôtels Particuliers du groupe de Philippe Savry et réaménagé en hôtel-restaurant de prestige.

Toutes nos sorties se font désormais sur réservation préalable

Ces informations vous permettront de retenir les dates de nos activités.

Les détails pratiques (horaires, lieu, coût, inscription, ...) des manifestations ainsi prévues, feront l'objet d'une information complémentaire par mail, ou envoi postal, et, dans la mesure du possible, d'une information locale par affiche et prospectus.

Office de Tourisme du Pays de Limours - 615, rue Fontaine de ville - 91640 BRIIS-SOUS-FORGES
Site : <http://otpaysdelimours.wordpress.com> Courriel : otpaysdelimours@gmail.com



LOTO

FONTENAY les BRIIS

Salle des Marronniers à 18 h 30

De nombreux lots :

TABLETTE
TELEVISION

Drone

Alexis Gruss
Chambord



**Buvette,
crêpes,
sandwichs,
... sur place**

**SAMEDI
4 MARS**

Organisé par la Caisse des Ecoles

Renseignements : 06.62.57.10.94



CAISSE DES ECOLES**13/14 MAI 2017 : CHATEAU DE GUEDELON**

Par Graziella Marchand, Vice présidente de la Caisse des Ecoles

Au cœur de la Puisaye, dans l'Yonne, en Bourgogne, une cinquantaine d'ouvriers relèvent un défi hors norme : construire aujourd'hui un château-fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen-Âge.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 vont pouvoir profiter de cette sortie organisée par la Caisse des écoles. Cette dernière voudrait pérenniser cette sortie de fin d'année tous les ans pour les niveaux de CM1 et CM2.

Cette année à Guédelon, les enfants découvriront les métiers d'antan avec pique-

nique le samedi midi, le soir ils iront loger dans le château de St Fargeau où ils vivront en collectivité dans une ambiance familiale et conviviale. Une animation veillée sera prévue le samedi soir. Le voyage se fera en autocar, l'équipe périscolaire de l'école encadrera ce séjour accompagnée des membres de la Caisse des écoles.

**ECOLE GEORGE DORTET****Le numérique à l'école ! Nous poursuivons l'effort !**

Par Graziella Marchand, Adjointe au maire en charge des affaires scolaires

La municipalité vient de doter toutes les classes de primaire (du CP au CM2) d'un outil dernier cri :

le vidéoprojecteur interactif

(composé d'un vidéo projecteur, un PC et un tableau blanc numérique)

On est bien loin du tableau noir, sur lequel crissaient la craie blanche et la brosse. Piloté par un ordinateur, le vidéoprojecteur interactif permet, la visualisation de documents écrits ou photographiques, l'intervention directe à l'aide d'un stylet, qui fonctionne comme une souris, sur la surface où est projetée l'image : dessin avec choix de la couleur, coloriages, écritures, etc.

Il semble que les élèves se soient très facilement adaptés à cette technologie de pointe.

Cet investissement incontournable désormais a coûté 13 793 € HT. (matériels et logiciels).

Dans la même optique, grâce à une subvention du département, la municipalité a investi dans l'achat d'une école mobile numérique composée de 36 tablettes. Elles seront opérationnelles après les vacances de février une fois que les enseignantes auront eu la formation déployée par l'Education Nationale.



JOURNÉE DU PATRIMOINE « MAIRIES-ÉCOLES et CITOYENNETÉ »

Par Corinne Bernard-Hamonou, Adjointe au maire en charge de la culture

du samedi 17 septembre 2016

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, à l'instigation et avec le concours du PNR (Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse), la Commission Culture de Fontenay-lès-Briis a organisé le samedi 17 septembre 2016, dans la salle du Conseil de la Mairie

une exposition interactive sur le thème des mairies-écoles et de la citoyenneté.

Dès l'entrée, le visiteur était transporté dans le Fontenay d'autrefois, grâce à de nombreux documents et objets anciens : cartes postales du vieux Fontenay et de ses écoles, livres de classe et cahiers d'écolier d'autrefois prêtés par des habitants, un « tableau noir » (vert en fait !) prêté par l'école primaire, une toise et une balance de visite médicale remises en état pour l'occasion.



Des projections commentées, sur ordinateur, complétaient les informations.

On pouvait également admirer trois beaux panneaux illustrés, préparés par l'école primaire.

Un coin convivial, composé d'une table de bistrot et quelques chaises, proposait du lait chocolaté, des petits beurrés et des sucettes Pierrot Gourmand « comme au bon vieux temps ».



A 14h30 et 16h, deux dictées à l'ancienne, animées par Anne Duboëlle, institutrice à la retraite, ont réuni sous le préau des élèves très studieux... de tous âges !

Le stand des Anciens Combattants permettait d'admirer des médailles militaires et des photos des deux dernières guerres, de



feuilleter des livres-souvenirs et bibliographies, mis à disposition par Réginald Kahn, Président des anciens combattants, Liliane VANCAMPEN et Isabelle Donnadiou.

Trois « Mariannes » étaient également exposées, ainsi que l'urne utilisée pour les



élections. Un isoïoir, enfin, dûment installé, donna l'occasion à quelques parents d'initier leurs enfants aux responsabilités citoyennes.

A la demande du corps enseignant de l'école primaire Georges Dortet, cette exposition fut prolongée jusqu'au lundi, afin que les éco-



liers et leurs institutrices puissent venir la visiter et ainsi profiter des souvenirs de René Manganne, ancien élève de l'école primaire des Garçons de Fontenay (l'actuelle mairie).

Sur la suggestion du maire, Léopold Le Compagnon, et grâce à l'autorisation du Père Christian, l'église Saint-Martin, adjacente à la mairie, fut exceptionnellement ouverte au public le samedi après-midi. Une permanence assurée avec l'aide d'Annie Turpaud,



bénévole de la paroisse, et une documentation historique offraient l'occasion aux visiteurs de découvrir ou mieux connaître ce patrimoine et ses éléments remarquables.

Cette exposition a accueilli environ 200 visiteurs, plus nos petits écoliers de l'école primaire, ce qui a fait de cette exposition un beau succès !

La Commission Culture remercie très vivement toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite, soit par leur présence en assurant des permanences, soit par un prêt de documents ou d'objets, sans omettre la

participation de l'école avec ses panneaux et l'aide efficace du personnel de la mairie, des agents du service techniques, de la CCPL et du PNR.





Repas de nos Aînés

Par Nicole Goavec, Conseillère municipale

En ce début décembre 2016, une soixantaine de personnes avait pu apprécier la particularité du repas proposé par le CCAS aux aînés de notre commune, servi par les bénévoles, dans le cadre maintenant habituel de la salle des Marronniers.

En effet un couple de réfugiés, accueilli à Janvry avec leurs enfants, depuis quelques mois, Akram et Hiba, ont gentiment cuisiné pour cet événement quelques unes des spécialités syriennes qui ont ainsi suscité la surprise et l'intérêt des convives.

Monsieur Le Compagnon, après avoir présenté à l'assemblée cet aimable couple très souriant, et explicité les raisons de leur difficile parcours, les a chaleureusement remerciés.

Le Maire a ensuite détaillé les nombreuses réalisations communales en 2016 et inventorié les projets pour l'an prochain, avant de présenter aux invités ses meilleurs vœux pour 2017.

Les tablées ont ensuite pu déguster ce repas différent qui a, par conséquent, alimenté certains sujets de conversations relatifs, notamment, à la nécessité qu'ont certains peuples, pour survivre, de fuir les atrocités de la guerre et quitter, avec déchirement, leurs racines, leur pays, leurs familles.

Echanges de propos aussi autour des spécialités culinaires mondiales et, bien sur, évocation des fêtes de fin d'année à l'horizon proche.

Dominique et Francois ont animé joyeusement ce sympathique déjeuner en interprétant de belles chansons-cultes et musiques à danser dont les amateurs se sont régalés aussi. Quelques « mordus » ont d'ailleurs prolongé ce moment festif autour du duo enthousiaste dévoilant une autre facette de son talent, en chantant avec eux des compositions très « jazzy ». Il fallait pourtant se résigner à se quitter, après s'être souhaité une bonne santé et de beaux moments de partages familiaux, amicaux et solidaires tout au long de cette nouvelle année

GALETTE des ROIS du CCAS

Par Nicole Goavec, Conseillère municipale

Ce dimanche 15 janvier, bien que certaines contrariétés ambiantes (grippes, problèmes digestifs si fréquents après les fêtes, chute de neige annoncée pour l'après-midi) aient dissuadé plusieurs personnes inscrites de participer à cet agréable événement annuel, la dégustation des galettes a tout de même réuni une cinquantaine de gourmands : aînés et élus.

Après que Monsieur Le Compagnon eût accueilli l'assemblée, remercié les bénévoles du CCAS, et renouvelé ses vœux pour 2017, les convives eurent le plaisir de partager, outre les galettes bien croustillantes, un moment de chaleureuses retrouvailles, en ce tout début de nouvelle année.

Véronique s'est ensuite appliquée, au son de son bel accordéon blanc scintillant, à dégourdir quelques gambettes, avant que la vue des premiers flocons n'incite à la prudence et précipite raisonnablement le retour chez soi, par crainte d'un trajet dangereux.

TRANSPORT: LE SAVIEZ VOUS?

Tous les Mardi* matin vous pouvez aller au **centre commercial les ULIS 2** en bus

De : La Charmoise 9h29
 La Roncière (d152) 9h31
 Soucy 9h33
 Bel Air 9h35/place 9h37
 Madrid 9h38

Départ pour retour à 11h55

Et les Jeudi* au marché de LIMOURS aux mêmes arrêts que précédemment cité :
 9h24 / 9h26 / 9h28 / 9h30 / 9h32 et 9h33

Départ pour le retour 11h

Bonnes courses

* sauf jours fériés

NAISSANCES 2016

PANTLIN-BREYSSE	Flavien	08/02/2016
TOMAS	Inès	17/02/2016
BUCHNER	Jules	22/02/2016
SEJOURNE PASQUIER	Sacha	25/02/2016
DE ABREU	Raphaël	02/03/2016
FIGUEREIREDO	Lexy	04/03/2016
JAUNEAU	Naëthan	04/03/2016
COSSAT	Chléa	07/04/2016
MOTY	Charlène	07/04/2016
HUSSONNOIS	Alyssa	22/04/2016
CORBEL	Licia	04/05/2016
BAMBA	Solenn	22/05/2016
MENDES	Miya	30/05/2016
RAMOS MAURIN	Maëly	12/06/2016
LE SAINT	Gaspard	14/06/2016
FELICIEN-PANETIER	Djill	21/06/2016
DA COSTA	Valentina	01/08/2016
TOURNIER	Arthur	05/08/2016
POUYAT	Erine	06/08/2016
HUSSON	Emilia	07/08/2016
HOLDENER	Lohan	17/08/2016
KERBORIOU	Kélian	13/09/2016
NOBLECOURT	Jessyca	19/09/2016
PEYROTTE	Mathis	05/10/2016

MARIAGES 2016

M AL-AZZAWI Abdulrahman et Melle MARTIN Alexia	08/02/2016
M GIROUD Quentin et Melle BENDACI Eden	12/03/2016
Melle DE SOUSA Sophie et Melle SABATINO Barbara	02/04/2016
M BROSSARD Jean-Louis et Melle ORSI Micheline	16/04/2016
M GEORGET Franck et Melle FERREIRA Vera	21/05/2016
M SAÏDI Yssam et Melle BEN SALEM Sabrina	21/05/2016

**DECES 2016**

Mme ROBIN Nicole	le 18/02/2016
Mme LOUIS Monique	le 04/04/2016
Mme LE TALLEC	le 02/05/2016
M COULARD Marius	le 14/05/2016
M VANBELLE Yvan	le 02/07/2016
M GAULIN Jean André	le 01/08/2016
M BROSSARD Jean-Louis	le 23/08/2016
M QUELVILLE Lionel	le 01/09/2016
Mme BRAULT Madeleine	le 28/10/2016



Passeport CDJ du Théâtre de Bligny

La formule d'abonnement à tarif réduit vous permet d'assister à tous les Concerts du Jeudi jusqu'à la fin de la saison.

Jeudi 2 février 2017 à 20H30

"Une Soirée chez Pauline Viardot" avec Laura Presti (soprano) et Sylvie Baschera (piano) :
Haendel, Mozart, Gluck, Rossini, Chopin, Liszt, Brahms, Massenet, Gounod, Verdi.

Jeudi 16 mars 2017 à 20H30

L'Orchestre des Cordes Enchantées en trio avec piano.
Trio de Rimsky Korsakov et "Dumky" : Trio de Antonín Dvořák.

Jeudi 27 avril 2017 à 20H30

L'Orchestre des Cordes Enchantées en grande formation.
"Sérénade" de Josef Suk ; Edvard Grieg : "Suite Holberg" et "Deux mélodies élégiaques" ;
Jean Sibelius : "Valse triste" et "Impromptu".

Jeudi 11 mai 2017 à 20H30

Itinéraire amoureux entre France et Angleterre à la fin de la Renaissance.
"Songs" et "Airs de cour" de John Dowland et Pierre Guédron,
"Danses" de Robert Ballard et Michael Praetorius.
Concert-conté par Nathalie Cannistraro (chant et violon),
Céline Ferru et Pascale Boquet (luths et guitares Renaissance).

Jeudi 22 juin 2017 à 20H30

Musique française à quatre mains
avec François Bou et Jacqueline Méfano:
Fauré, Debussy, Ravel, Bizet.

Pour vous abonner c'est très simple :
téléchargez le bulletin d'inscription du Passeport CDJ sur le site Internet du Théâtre de Bligny.

Remplissez-le, signez-le et renvoyez-le rapidement par la poste accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de :
"Compagnie Théâtrale de la Cité".

Vos billets vous attendront au comptoir du Théâtre de Bligny le jour du premier Concert du Jeudi de 2017 : le 2 février 2017.
(Accès prioritaire sans attente : ouverture de l'accueil à 19h30)

Vous pouvez également le remplir et vous présenter au comptoir et régler sur place.
Dans ce cas, vous devez réserver en ligne pour premier concert de la série et cocher la case :
"Je choisis le Passeport CDJ".

Vos billets vous attendront au comptoir
(Accès prioritaire sans attente : ouverture de l'accueil à 19h30)





L'association « ENSEMBLE 2 GENERATIONS » propose aux seniors des services de solidarité intergénérationnelle. 2 générations sous le même toit, soit une cohabitation encadrée : SENIORS à partir de 60 ans et ETUDIANTS âgés de 18 à 30 ans ; C'est une solution adaptée, sécurisante pour les seniors souhaitant,

pour plusieurs raisons, rester à domicile et résoudre ainsi quelques problèmes, par ex :

- situation de solitude
- besoin d'un complément de revenus
- volonté d'aider un étudiant rencontrant des difficultés pour se loger

3 formules sont proposées :

- logement gratuit, en échange d'une présence de l'étudiant aux diners, et la nuit (repas partagés ou non selon convention)
- logement économique : l'étudiant participe aux charges financières, rend de petits services et assure une présence définie
- logement solidaire : l'étudiant apporte un complément de revenus sous forme de loyer et rend de petits services spontanés (aide de la CAF possible)

L'association encadre rigoureusement la cohabitation et pour ce faire :

- organise une visite au domicile du senior intéressé, et l'aide à choisir la formule la plus adéquate à ses souhaits ou besoins ;
- reçoit l'étudiant en entretien personnalisé ;
- encadre la cohabitation par une convention d'hébergement ou un contrat de location, selon le cas ;
- Elle suit le binôme durant toute l'année universitaire.

Chacun y trouve son intérêt car 95% des tandems renouvellent la cohabitation.

Pour les personnes intéressées, contacter l'antenne ESSONNE, dont la chargée de mission est Madame CHOLAT : 06 09 06 76 44, p.cholat@ensemble2generations.fr

Par Nicole Goavec, Conseillère municipale

BALADE DES ARTS LUDIQUES



L'association Balade des Arts Ludiques proposera des stages d'éveil musical pour les maternelles et d'initiation à la musique pour les élémentaires la seconde semaine des vacances scolaires.

Au programme : jeux de notes, jeux de rythmes, chansons, découverte d'instruments originaux, et mini concert en fin de semaine ! L'objectif de ces stages est d'éveiller les sens des enfants et de leur faire découvrir la musique par le jeu et de passer un bon moment en toute convivialité.



Plus de renseignements sur notre site : www.baladedesartsludiques.fr

Stages du 13 au 17 février 2017

- 3 - 5 ans (petite et moyenne sections) : 9h30 - 10h15 / 30 € la semaine
- 6 - 7 ans (grande section - CP) : 10h15 - 11h15 / 40 € la semaine
- 8 - 10 ans (CE1 - CE2 - CM) : 11h15 - 12h15. / 40 € la semaine



10 décembre 2016, spectacle et ateliers pour petits et grands vous ont été proposés, vous avez répondu présent, nous en étions ravis.

La MJC vous souhaite une belle année 2017

Soirée cabaret

Comme en 2015, nous allons tout mettre en œuvre pour vous présenter une soirée **bien sympathique, variée** et qui, nous l'espérons, vous surprendra.

Réservation obligatoire

MJC Fontenay-les-Briis

Samedi 25 février 2017

20 h30
Bâtiment "Les Marronniers"
Fontenay-les-Briis

Inscription 06 48 30 51 76
Adhérents MJC 2016/2017 : **30 euros**
Non adhérents : **35 euros**

Coupe de champagne comprise

<http://mjcfontenay.free.fr>

Concert Tess & Ben

Quel est le point musical commun entre Estrella Morente, Beyoncé, Serge Gainsbourg, Nirvana, Madonna, Edith Piaf ou Bizet...? Aucun, diriez-vous ?

Il y en a un pourtant : **le duo Tess & Ben**
Tess qui chante, à côté de Ben
qui joue de la contrebasse.

Un duo composé d'une voix, d'une contrebasse et... c'est tout ??? Pas tout-à-fait: une voix, une contrebasse, et... pas mal d'idées. En ne s'aidant que de ces 2 instruments, Tess & Ben prennent un malin plaisir à faire voler en éclat les frontières entre les styles, et créent en permanence la surprise sur des titres que l'on connaît tous, et que l'on redécouvre sous un éclairage tantôt sensible, tantôt drôle, tantôt énergique, et tout le temps original. Tels 2 équilibristes, Tess & Ben frôlent le vide, caressent les oreilles du public, lui décrochant là un rire, ici une larme, et toujours avec des émotions complices.

Un vrai voyage intérieur, plein de surprises musicales, intime, drôle et émouvant !!!

Site web : www.tessetben.com

MJC FONTENAY-LÈS-BRIIS
Concert
Tess & Ben
Samedi 25
mars 2017

Tess qui chante, à côté de Ben qui joue de la contrebasse.
 Un duo composé d'une voix, d'une contrebasse et... c'est tout !!!
 Pas tout-à-fait: une voix, une contrebasse, et... pas mal d'idées.
 Tels 2 équilibristes, Tess & Ben frôlent le vide, caressent les oreilles du public, lui décrochant là un rire, ici une larme, et toujours avec des émotions complices.
 Un vrai voyage intérieur, plein de surprises musicales, intime, drôle et émouvant !!!

Inscription 06 84 39 06 86 Site web : www.tessetben.com
 Adhérents MJC 2016/2017 : **15 euros** **20h30**
 Non adhérents : **18 euros** "Les Marronniers"
 Jusqu'à 16 ans : **demi-tarif** Fontenay-les-Briis

Notez aussi dans votre agenda

MJC Fontenay-les-Briis
 Super le Rallye Vélo !
Rallye Vélo 2017
samedi 10 juin
 Renseignement
 06 21 65 95 46 ou 06 81 45 93 80

Journée Portes Ouvertes
des ASSOCS
Samedi 1^{er} et dimanche 2
juillet 2017
 Salle des Marronniers
 Fontenay-les-Briis

Pour obtenir plus de précision, visitez notre site ou écrivez-nous
 Site : <http://mjcfontenay.free.fr> Mail : mjcfontenay@laposte.net



Le Hockey Club du Trèfle vous souhaite une très Belle Année 2017 !

NOTRE EQUIPE SENIORS DAMES CHAMPIONNE ILE DE FRANCE EN SALLE



Nous profitons de l'occasion pour annoncer les beaux résultats de notre équipe Dames.

A la fin du championnat régulier, avec une seule défaite, elles ont remporté le titre de

Championnes Ile de France Dames.

Après une solide victoire sur Beauvais en demi finale, elles ont remporté la finale contre l'équipe CFP3. Elles sont par ailleurs en tête du championnat gazon qui reprendra au printemps.

L'équipe est constituée principalement de jeunes filles formées au club et faisant partie des toutes premières licenciées du club avec en plus quelques femmes débutantes ou expérimentées.

Nous accueillons des joueurs de tout âge et de tout niveau. N'hésitez pas à nous contacter



Adultes



U12



U8



U16 Filles



U14 Garçons



U10



U14 Filles

Que vous soyez jeune, ou moins jeune, fille ou garçon, nous vous attendons pour faire gratuitement un essai :
 Enfants : mercredi après-midi sur le plateau de l'école primaire de Fontenay les Briis
 Adultes : mardi 21h30 à 22h30 au gymnase intercommunal à Briis sous Forges

Renseignements

Téléphone : 01.64.90.59.87 Courriel : contact@hctrefle.com



LIVE
MUSIQUE

LE 17
MARS
SUR RÉSERVATION

THE GREEN PARTY

Saint Patrick

10€

COMPRENANT 1 ASSIETTE CHARCUTERIE - FROMAGE,
1 VERRE DE BOISSON AU CHOIX : BIÈRE - VIN

RÉSERVATION ET RÈGLEMENT À LA MEDIATHÈQUE

PLUS D'INFORMATION : CONTACT@CDF-FONTENAY.FR

Comité Des Fêtes
Fontenay-lès-Brils

COF



UN FUTUR 2eme DAN DE PLUS AU CLUB!

Olivier HERCHER, ici à droite sur la photo ci-contre, a réussi brillamment les Katas de deuxième dan en décembre dernier, il a déjà obtenu le nombre de points en compétition nécessaire à l'obtention de ce grade, il ne lui reste plus que la petite partie arbitrage à concrétiser, et le club comptera une ceinture noire deuxième dan supplémentaire...

Un club de judo en plein essor !

Avec le nouveau dojo des Marronniers la section judo a vu son nombre de licenciés augmenté cette saison.

Petits ou grands n'hésitez pas à venir tester !

Contact : Maurice au 06.75.24.44.70

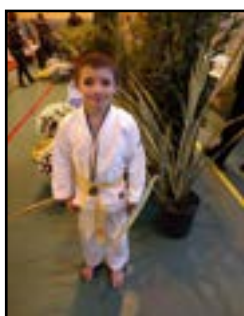
ou Philippe Vacar au 06.79.80.37.96

Compétition de Dourdan du 27/11/2016

un joli palmarès pour le Club !

LE PALMARES

ALVES Mélinna	3 ème
AZALBERT Tom	4 ème
BEZOMBES Jade	2 ème
FIQUET Manon	2 ème
FOLLEA Schecania	2 ème
GIUSEFFI Nila	4 ème
FLEURY Marine	4 ème
HERCHER Camille	2 ème
KASMI Ryan	4 ème
MARCHAND Isaure	2 ème
MENGUY Aaron	3 ème
MOURIER Maxime	3 ème
POIRY Heiva	3 ème
RABBY Fanny	2 ème
RENAULT Eve	3 ème
RIBEIRO Shana	3 ème
RIDARD Téo	4 ème





le club est ouvert pour les **enfants à partir de 4 ans** (baby club) :

le mardi et jeudi de 17h30 à 18h15

l'école de judo à partir de 7 ans : le mardi et jeudi de 18h15 à 19h15

Ados et adultes : le mardi de 19h15 à 20h45 et le jeudi en même temps que l'école de judo de 18h15 à 19h15

Organisée par le Comité Des Fêtes
de Fontenay-lès-Briis



**LA
SUPER
CHASSE
AUX OEUFS**
Inscription
Obligatoire

**Animation Gratuite
pour les enfants
de 3 à 12 ans**

Lundi 17 avril
10h30 - Place de la mairie

Gratuit. Sous la responsabilité des parents

Inscription Obligatoire - Date limite d'inscription le 21 mars

Nom :

Prénom :

Age :

Coupon à remettre dans la boîte qui se trouve dans le préau de l'école ou à déposer à la Médiathèque !

Un concert de Noël réussi

La chorale du Bel-Air poursuit allègrement son chemin musical, avec un répertoire aussi varié que mélodieux : des airs classiques anciens, une chanson irlandaise traditionnelle, quelques gospels et des chants de Noël gais et vifs ont cette année encore résonné dans l'église à l'occasion du désormais traditionnel concert de Noël. La famille Donnadiou a donné le ton avec Isabelle à la direction de la chorale, Romain au piano et Philippe au chant et au piano. C'est très agréable de se sentir progresser en musique tout en se détendant le gosier chaque lundi soir.



Par ailleurs, les élèves de piano et de chant sont de plus en plus fidèles au rendez-vous avec respectivement Philippe et Isabelle.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de nos prochains concerts où nous vous attendons nombreux, et de nos projets de collaboration musicale avec de nouveaux partenaires. Vive la musique !

Marlies Krüger, présidente du Bel Air de Fontenay

FELICITATION!!



En dépit des rudesses de l'hiver, les courageux maintiennent l'entraînement le vendredi soir dans la

bonne humeur et la convivialité. Parmi eux, notre doyen, René Lardon, n'hésite pas à renforcer les troupes en faisant fi de ses 82 ans et du contexte difficile dans lequel les joueurs évoluent.

Cette détermination et son engagement pour le club depuis 52 ans sont récompensés par la remise le 8 décembre 2016 à la préfecture de la médaille départementale de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif lors d'une cérémonie sous l'autorité de la préfète de l'Essonne, Josiane Chevalier.

Nous adressons nos plus vives félicitations à René Lardon et nous partageons avec lui cette distinction bien méritée.

Nous rappelons que le club vous invite à venir partager les joies de ce sport et que la date limite pour la prise des licences est fixée au 31 mars 2017. N'hésitez-pas....

Le club de pétanque de l'Union Sportive Fontenoise vous souhaite une excellente année 2017.



Claude Thoumoux
Président de l'Union Sportive Fontenoise



L'association départementale au service des jardiniers amateurs vient de changer ses statuts et de nom, elle s'appelle maintenant "**JARDINIERS EN ESSONNE**".

Les raisons de ce changement:

- > les cotisations versées par les adhérents de jardiniers de France remontaient intégralement au niveau national et plus rien ne revenait vers l'association départementale et les adhérents
- > plusieurs rencontres avec le président n'ont pas permis un déblocage de la situation et trouver des solutions
- > en début 2016 14 des 15 correspondants locaux de jardiniers de France démissionnent au niveau national et deviennent présidents des clubs locaux au sein de "JARDINIERS EN ESSONNE".

Aujourd'hui, que proposons-nous à nos adhérents ?

- > des conférences programmées et diffusées de préférence par internet et au besoin par courrier.
- > des animations ciblées
- > des trocs plantes
- > une lettre hebdomadaire par internet seulement, riche en conseils adaptés à la période en cours
- > cinq gazettes sur l'année, largement illustrée, qui relate la vie de l'association
- > un catalogue pour vos approvisionnements par l'intermédiaire de votre correspondant local avec un nouveau prestataire et uniquement pour les adhérents
- > ouverture de jardins de particuliers au printemps et à l'automne
- > des possibilités de réduction pour l'entrée aux foires aux plantes de St Jean de Beauregard où nous animons un stand

Pour mieux nous connaître et éventuellement nous rejoindre vous disposez

d'un site : www.jardiniers91.fr

d'une adresse électronique : asso jard91@jardiniers91.fr

d'une adresse postale : Jardiniers en Essonne

15 rue Marc Godard

91400 ORSAY

d'un correspondant local **NOËL Yves** 06 76 82 79 13

L'adhésion est de 22 euros pour l'année associative de septembre à août, avec une proportionnalité en cours d'année selon le tableau des tarifs.

Notre prochaine conférence programmée sur le secteur se tiendra le samedi 4 mars à 14h30 dans la salle près de la coiffeuse à BEL-AIR; elle aura pour thème : ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Plus tard participation au troc plante organisé par la municipalité

LE SAVEZ VOUS?

A partir de 100€,

habitant Fontenay les Briis, vous pouvez louer le complexe des MARRONNIERS (grande salle, cuisine équipée ...)

Info et disponibilité sur le site de la Mairie ou au 0761630979

Prochaines manifestations organisées sur Fontenay ou par les associations fontenaysiennes (*)

Date	Horaire	Manifestation	Organisateur	Lieu
FEVRIER				
02/02	20h30	Les Concerts du jeudi		Théâtre de Bligny
07/02	10h	Bébés lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
07/02		Après-midi jeux et discussions	MJC La Grange	Salle des Marronniers
13-17/02		Stage éveil musical et initiation à la musique	Balade des Arts Ludiques	Se renseigner
23/02	Après-midi	Visite de la cathédrale de Créteil	Office du tourisme du Pays de Limours	Se renseigner
25/02	20h30	Soirée Cabaret	MJC La Grange	Salle des Marronniers
MARS				
04/03	14h30	Conférence : Alternatives aux pesticides	Jardiniers en Essonne	Bel-Air, salle près de la coiffeuse
04/03	18h30	Loto	Caisse des écoles	Salle des Marronniers
07/03	10h	Bébés lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
07/03		Après-midi jeux et discussions	MJC La Grange	Salle des Marronniers
16/03	20h30	Les Concerts du jeudi		Théâtre de Bligny
17/03	Après-midi	Visite Petit moulin des Vaux de Cernay	Office du tourisme du Pays de Limours	Se renseigner
17/03	20h	Soirée Saint Patrick	CDF	Château de la RATP Ou aux Marronniers
25/03	8h30	Nettoyage de Printemps	Mairie + PNR	Mairie
25/03	14h	Troc des plantes		Mairie
25/03	20h30	Concert Tess & Bess	MJC La Grange	Salle des Marronniers
AVRIL				
04/04	10h	Bébés lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
04/04		Après-midi jeux et discussions	MJC La Grange	Salle des Marronniers
17/04	10h30	Chasse aux Œufs	CDF	Place de la Mairie
27/04	20h30	Les Concerts du jeudi		Théâtre de Bligny
MAI				
11/05	20h30	Les Concerts du jeudi		Théâtre de Bligny
13/05	Après-midi	Visite de l'abbaye de Chaalis et parc J. J. Rousseau à Ermenonville	Office du tourisme du Pays de Limours	Se renseigner
JUIN				
10/06		Rallye Vélo	MJC La Grange	Se renseigner
21/06	19h30	Fête de la Musique	CDF	Derrière la Mairie
22/06	20h30	Les Concerts du jeudi		Théâtre de Bligny



Horaires de la Mairie :

Lundi: 15H00 - 17H45
 Mardi, jeudi, vendredi : 09H00 - 11H30
 15H00 - 17H45
 Mercredi et samedi : 09H00 - 12H00
 Standard : 01.64.90.70.74 - Télécopie : 01.64.90.78.14
 Courriel : accueil@mairie-fontenay-les-briis.fr
 Site : www.mairie-fontenay-les-briis.fr

Les déchets Ménagers

Notes : AM = avant midi PM = après midi SP = semaine paire SI = semaine impaire

Circuit	Bruyères le Châtel	Fontenay les Briis		
Hameaux	Arpenty Verville	La Roncière La Soulaudière La Charmoise	Le Bourg Bel Air Soucy	Les Chéneaux Folleville
Rebuts ménagers	Lundi PM	Mercredi AM	Mercredi AM	Mercredi AM
Emballages	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM
Déchets verts	Lundi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP

Les verres et les papiers sont à déposer dans les containers prévus à cet effet.

La déchetterie de Briis

N'accepte pas les rebuts ménagers

Tout doit être trié comme pour les collectes à domicile.

C'est le lieu où l'on doit déposer les Déchets Ménagers Spéciaux :

huiles, solvants, batteries, piles, néons, peintures, déchets toxiques.

mais aussi les gravats, les objets encombrants et les déchets verts.

Ouvertures (hiver)

mardi : 10H00—13H00
 mercredi : 10H00—13H00, 14H00—17H00
 jeudi: 14H00—17H00
 vendredi : 14H00—17H00
 samedi : 10H00—13H00, 14H00—17H00
 dimanche : 10H00—13H00

Téléphone 06 82 38 06 76

Les déchets verts

sont enlevés de
début mars à fin novembre
Présentation : conteneur spécifique,
 sacs papier, petits fagots.

Encombrants

Sur demande, une fois par an
Appeler le SICTOM : 01.69.94.14.14
 Lister le matériel.
Coût : 30 euros (gratuit pour les + de 65 ans
 et les handicapés.)